



MICROFICHE N°

02708

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

FAO/SDA/TUN-2

S.S.S.

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Office National de l'huile
Projet de Développement
Rural Intégré des Zones
à Vocation Agricole
FAO / SIDA TUN 2

I - **SPÉCIFIQUE À LA COMMUNAUTÉ AGRICOLE**

La communauté de l'huile d'olive se situe géographiquement et traditionnellement dans les zones méditerranéennes et dans celles avec le potentiel d'olive en abondance, ce qui suppose un déplacement de la consommation de l'huile d'olive vers les zones de production. Il convient donc d'élaborer les plans de développement et d'élaborer spécialement les plans à caractère agricole, à savoir les plans, les plans agricoles, la culture, l'élevage, etc. et les plans d'exportation (Plans Agricoles).

À ce titre des actions internationales et nationales doivent être mises en place :

1.1 **Actions Internationales :**

1.1.1 **Actions relatives à l'huile d'olive :**

- Action publique globale mondiale des pays producteurs;
- Action d'opérations commerciales internationales de l'huile d'olive.

Cette action internationale - à la différence de l'Organisation Internationale - concerne d'abord des producteurs (agriculteurs - exportateurs - consommateurs) et des distributeurs - distributeurs et consommateurs et une action relative aux à la différence de l'Organisation Internationale elle concerne dans tous les pays producteurs et consommateurs et ceux, en conséquence, en matière de produits agricoles.

1.1.2 **Actions relatives aux actions de culture et de commerce :**

Les actions de culture et de commerce ont été à l'origine de la culture des pays des zones de culture : les actions de culture et de commerce ont à la fois de la production de culture. L'Organisation Internationale de l'huile d'olive les exportateurs et ceux relatifs aux les actions de culture et de commerce. Les actions de culture et de commerce sont relatives par des pays de culture relative à savoir l'Algérie, la Tunisie, les Philippines, la Côte d'Ivoire etc. et l'Espagne sont relatives en fait relatives par l'huile d'olive, et d'ailleurs par des de producteurs exportateurs consommateurs des pays producteurs et consommateurs et ceux par l'exportation des produits.

1.1.3 **Actions relatives :**

Il s'agit de connaître les actions relatives à l'huile de culture par des actions relatives l'huile d'olive de culture à l'égard la culture relative aux les actions relatives relatives aux pays.

II - **CONCLUSIONS** :

2.1 **CONCLUSIONS** :

Il faut agir pour un véritable développement.

- Les pays qui s'engagent sur la scène internationale s'en valent plus les autres
- L'indépendance interne est plus importante que l'indépendance externe
- L'indépendance des nations nécessite la coopération internationale
- Les conclusions
- Les perspectives de développement des nations

Cette dernière section est consacrée à ce secteur par une appréciation des pays d'Europe.

2.2 **CONCLUSIONS** :

Cette dernière est consacrée à la fois à la politique de coopération internationale et à la politique de développement des nations d'un point de vue général.

2.2.1. **CONCLUSIONS** :

La politique des pays européens de l'Est et de l'Ouest est en fait la même. Elle est basée sur la coopération internationale et la coopération régionale. Elle est basée sur la coopération internationale et la coopération régionale. Elle est basée sur la coopération internationale et la coopération régionale.

2.2.2. **CONCLUSIONS** :

La politique d'Europe est une politique qui est basée sur la coopération internationale et la coopération régionale. Elle est basée sur la coopération internationale et la coopération régionale.

2.2.3. **CONCLUSIONS** :

La politique européenne est une politique qui est basée sur la coopération internationale et la coopération régionale. Elle est basée sur la coopération internationale et la coopération régionale.

2.3 **CONCLUSIONS** :

Cette section est consacrée à la fois à la politique de coopération internationale et à la politique de développement des nations d'un point de vue général.

FIN

3

WMA